

Syndicat National de l'Education Physique
Fédération Syndicale Unitaire (SNEP – FSU)
Secteur Hors de France
76 rue des Rondeaux
75020 PARIS
hdf@snepfsu.net



Le 27 janvier 2017

Responsable Maroc du SNEP FSU
Didier FREY
didier.frey@snepfsu-hdf.net

**A Monsieur le Directeur des ressources humaines
de l'AEFE**
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Suppression d'un poste de résident EPS au lycée Lyautey de CASABLANCA

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Nous tenons à vous alerter à propos de la décision prise au lycée Lyautey de supprimer un poste de résident en EPS pour la rentrée 2016-2017.

Le SNEP hdf est opposé à toute fermeture de poste de résident dans les établissements français de l'étranger. Ces derniers sont les garants de la qualité de l'enseignement et de sa conformité aux exigences officielles.

La demande tardive de récupérer un support budgétaire par l'AEFE a amené le proviseur du lycée Lyautey à choisir la discipline EPS sans réelle étude de son impact et sans concertation. Or, dans des circonstances similaires, il a toujours été tenu compte de plusieurs critères pour éviter de fragiliser les équipes concernées, dont prioritairement l'indice de précarité (ratio titulaire/personnel de droit local) et l'existence ou non d'un vivier local.

Dans le cas du lycée Lyautey, la situation de l'EPS rend cette suppression encore plus inacceptable :

- L'indice de précarité est l'un des plus élevés de l'établissement en EPS (45%) où déjà plus de la moitié des heures d'enseignement sont dispensées par des PDL ; le niveau « plancher » de 50% souvent prôné par l'AEFE serait largement dépassé en cas de suppression.
- Le vivier local est inexistant : le lycée rencontre des difficultés récurrentes à trouver des remplaçants qualifiés en EPS.
- La présence dans l'établissement d'un titulaire non résident (TNR) et d'un autre TNR à Meknès qui postule à Lyautey.

Le SNEP FSU rappelle que l'EPS est enseignée par plus de 85% de PDL dans le réseau ce qui en fait une des matières les plus sous dotées. Le retard en la matière est donc très important et nécessiterait plus des créations que des suppressions.

C'est pourquoi nous vous demandons de respecter l'avis du Conseil d'établissement du 9 janvier qui a rejeté majoritairement cette suppression (5 pour, 12 contre) et de permettre à l'EPS de rester au lycée Lyautey une discipline solide et emblématique.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, en ma plus haute considération,

Didier FREY
Responsable du SNEP Maroc